

Le contrat de travail va disparaître. Inventons la suite !

Manifeste Prospectif :

Vers une nouvelle façon de travailler et de contribuer ensemble

Mon utilisation des NFT et leur compréhension, dans le cadre de mon travail d'artiste numérique, a ouvert une idée bien plus vaste que son utilisation dans l'art. Et si la logique de traçabilité et de rétribution automatique de l'auteur pouvait s'appliquer à toute forme de contribution humaine dans un projet collectif ?

Auteur : Fred Naud
(outillé de son algorithme génératif)

1. Le constat, ce qui nous asservit sans qu'on l'ait vraiment choisi

Tu signes. Et dans ce geste apparemment anodin, tu perds une partie de ta liberté. Pas sous la contrainte d'un régime autoritaire, au cœur d'une démocratie. Mais volontiers, pour se rassurer d'être utile et pouvoir consommer à souhait. Le contrat de travail est cette anomalie que personne ne remarque plus : une fiction de liberté plantée au milieu d'une société qui se dit libre. On vote, on manifeste, on conteste et puis on pointe. Huit heures par jour, la liberté attend dehors.

Ce qui rend ce système particulièrement retors, c'est la schizophrénie silencieuse qu'il installe. Nous vivons en réalité dans deux mondes parallèles, avec deux systèmes de valeurs distincts qui cohabitent sans jamais se regarder en face. Dans la vie personnelle, opprimer son voisin est mal. Dans la vie professionnelle, mettre son collègue sous pression pour atteindre les objectifs de l'entreprise est toléré, parfois même valorisé. Ce qui serait une faute morale dans un contexte devient une compétence managériale dans l'autre. Cette schizophrénie n'est pas un accident du système. Elle en est le fondement. Elle permet à des gens bien, dans leur vie personnelle, de cautionner des mécanismes d'oppression ordinaire dans leur vie professionnelle, sans jamais ressentir la contradiction.

Ce système, personne ne l'a vraiment choisi. On est né dedans. Et c'est précisément ce qui le rend invisible et puissant. Les bases d'une pensée de masse se sont construites sur ses valeurs au point qu'il est devenu difficile de voir le monde autrement. Le conditionnement commence à l'école, on écoute un référent, on suit des règles imposées, on n'apprend pas à proposer mais à reproduire. Au travail, on suit des objectifs fixés par d'autres. Et dans la vie civique, comment s'étonner qu'on subisse un gouvernement sans le remettre en question, quand toute une vie a été construite sur l'obéissance à une autorité supérieure ? Subir plutôt que proposer. Exécuter plutôt qu'agir. L'individu se vide progressivement de sa capacité d'initiative et glisse vers une position d'exécutant et de suiveur, de consommateur. Non seulement au travail, mais sur tous les aspects de sa personne. C'est la déliquescence tranquille de la vie en communauté et du rôle d'acteur de chacun dans une société sous contrôle.

La division du travail fragmente l'humain. Elle découpe un être entier en gestes répétables, en tâches assignées, en cases à remplir. Et cette fragmentation déborde largement les murs de l'entreprise. Elle colonise la vie entière. Ramasser un papier dans la rue n'est plus de son ressort, ce n'est pas mon rôle, c'est celui de quelqu'un d'autre. On se désresponsabilise de l'effort commun et de l'action individuelle, parce qu'on a intégré profondément que chacun fait et ce qui lui est assigné, rien de plus. Au travail comme dans la vie. La hiérarchie confisque la créativité, centralise les décisions, distribue l'exécution et fabrique des citoyens qui attendent qu'on leur dise quoi faire, y compris face à un papier jeté sur un trottoir.

Ce que nous vendons en signant un contrat de travail, ce sont des heures de vie. Des heures qui nous appartiennent et que nous mettons au service d'autre chose. D'un système supérieur qui, par l'acceptation du contrat, nous asservit à des obligations imposées. Choisies, oui, mais imposées dans les termes. La nuance est là et elle est décisive.

Ces heures et ces années passées à travailler engagent aussi le corps. On ne peut pas vendre son corps directement, la loi l'interdit. Mais par le contrat de travail, les heures passées peuvent devenir obligatoires dans un lieu, à un poste, assignées à une tâche. Et c'est bien le corps tout entier qui est engagé, indirectement vendu à l'usure de son utilisation. Dans d'autres métiers, c'est l'esprit lui-même qui est mis à disposition du système de production. La pensée, l'attention, l'énergie cognitive, tout ça part ailleurs, au service d'une structure qui ne construit que trop peu de reconnaissance qui n'a aucune mémoire de ce qui est apporté par le salarié.

Ce contrat n'est pas présenté comme une obligation. Il se présente comme une norme respectable, un engagement mutuel entre deux parties libres et consentantes. Sauf que la liberté de ne pas signer n'existe pas vraiment. Pour vivre sous un toit, manger, se déplacer, accéder à une forme d'autonomie, il faut de l'argent. Et sauf à avoir hérité ou accumulé une somme suffisante pour vivre sans rien faire, le travail est obligatoire. Le calcul est simple, presque mécanique :

Vivre = argent = travail = contrat de travail = perte de liberté = ne plus vivre, mais travailler, le temps que le corps et l'esprit le permettent.

Et pour ceux qui refusent ce calcul et choisissent d'entreprendre ?

L'illusion est plus grande encore. Créer sa structure, c'est s'affranchir du contrat de travail en apparence. Mais c'est en réalité plonger dans un asservissement renforcé par la culture du mérite et de la valeur travail. L'entrepreneur n'obéit plus à un patron. Il obéit à sa structure. Il s'épuise à la faire survivre, ou il asservit d'autres pour qu'elle survive à sa place. Et le mot survivre n'est pas exagéré. L'instabilité permanente du système économique rend impossible de se poser trop longtemps sur un fonctionnement stable. Comme l'individu seul dans la nature, l'entreprise doit chasser en permanence pour ne pas mourir. Ce qui retire de l'équation le temps d'être. Le temps de vivre. L'entrepreneur a troqué un maître visible contre un maître invisible, sa propre fierté et la loi du marché, souvent plus exigeantes et moins clémentes que n'importe quel employeur.

Ce n'est pas un complot. Ce n'est pas une malveillance organisée. C'est pire, c'est une normalité. Une évidence si profondément inscrite dans nos représentations collectives qu'on ne la questionne plus. On la transmet à nos enfants comme on leur apprend à traverser sur un passage clouté. Le contrat de travail, c'est la norme de sécurité.

Et pourtant, quelque chose est en train de craquer. Ce n'est pas une révolution qui arrive, c'est un effondrement silencieux. Le capitalisme, en poussant sa logique de rentabilité jusqu'au bout, a ouvert une brèche monumentale au cœur de la valeur travail. En voyant d'abord le salarié comme un esclave asservi à une tâche, puis comme une machine, puis comme un simple outil. Il a fini par définir le travail humain comme une suite de tâches dissociées. Et ce faisant, il a lui-même initié le remplacement de ces fonctions, par l'automatisation (mécanique et numérique). La vision est presque comique dans sa contradiction : si les machines et les algorithmes font tout, qui va acheter avec de l'argent les produits et les services que ces automats produisent ?

Plus de travail = pas d'argent = pas d'achats = pas d'entreprises.

Les humains ne vont pas disparaître de la société et de l'économie ! Le serpent de la rentabilité se mord la queue. C'est là, dans cette impasse logique, que le contrat de travail tel qu'on le connaît va disparaître. Non pas par idéalisme, mais par nécessité arithmétique.

Alors une question s'ouvre, vertigineuse et existentielle à la fois : on pourra vivre sans travailler au sens classique du terme, mais nous aurons des activités, c'est une certitude. Et quelles seront ces activités ? Par quoi remplacer ce qui structurerait nos journées, nos identités, nos liens sociaux ? Et surtout, qui va inventer la réponse ? Ceux qui profitent du système actuel, ou ceux qui en souffrent ?

Ce texte est une proposition, une piste. imparfaite, ouverte et assumée.

2. La valeur de ce qu'on laisse, repenser le travail comme la trace d'un apport

La disparition du contrat de travail ne sera pas la fin de l'humain en action. C'est même tout le contraire. Quand on cherche à s'aligner avec soi-même, quand on tend vers ce qu'on est vraiment, on fait des choses. Mais on les fait par choix, en conscience, pour des raisons qui nous appartiennent.

Un modèle existe déjà. Imparfait, sous-estimé, mais réel. Le monde associatif fonctionne exactement sur ce principe. En dehors de leur travail salarié, certains d'entre nous choisissent de s'impliquer dans une association. Pas pour un salaire. Pas pour sous un contrat. Pour une idée, une cause, une communauté. Le bénévole n'a aucune obligation de temps, de résultat ou de niveau d'implication. C'est un engagement moral, qui n'est même pas nécessaire d'honorer.

C'est d'ailleurs la grande difficulté du monde associatif. Les responsables d'associations doivent composer en permanence avec cette réalité : chacun s'implique à la hauteur qu'il souhaite, de la manière dont il peut, sur le temps qu'il a. Le manque de bénévoles est chronique. Non pas parce que les gens sont indifférents, mais parce que la société de consommation a progressivement transformé les individus en consommateurs de services plutôt qu'en participants et acteurs. On reçoit, on utilise, on prend. On ne s'implique plus.

Et pourtant, c'est précisément dans cette liberté fragile que réside quelque chose de précieux. Quelque chose que le contrat de travail a depuis longtemps écrasé.

Alors posons la question autrement. Au cœur d'un projet, pas une entreprise, pas une association au sens classique, mais un projet vivant, ouvert, collectif. Comment construire quelque chose de concret avec des gens libres ? Libres de leur temps, de leur niveau d'implication, de la forme que prend leur contribution ? Et malgré cette forte contrainte, comment construire un projet et le maintenir en fonctionnement ?

L'idée est simple dans son principe, révolutionnaire dans ses implications : une personne peut créer un projet, le traverser, y rester, y déposer ce qu'elle souhaite, durant le temps qu'elle souhaite. En contrepartie, le projet enregistre cet apport, quel qu'il soit, et le valorise. Pas en fonction du temps passé. En fonction de ce qui reste, de ce qui vit, de ce qui

continue à agir dans le projet après son intervention, que la personne soit encore là ou pas. C'est cette reconnaissance et cette valorisation qui suscitent l'investissement spontané des gens dans un projet qui leur parle.

Demain, nous pourrions participer à plusieurs projets qui nous intéressent, y faire ce qui nous semble pertinent selon nos envies et nos savoirs, y passer le temps qu'on veut avec le niveau d'investissement souhaité. Sans contrat. Sans obligation. Avec une reconnaissance réelle et durable de ce qu'on y a laissé.

Car quand on participe à un projet, on peut y laisser quelque chose d'éphémère ou quelque chose de durable.

Par exemple : une idée lancée en passant qui devient structurante deux ans plus tard. Un outil mis en place qui continue à être utilisé, enrichi, développé par d'autres. Une connexion humaine amenée dans le projet qui ouvre des portes longtemps après.

Ces apports existent. Ils ont une valeur réelle. Mais le système actuel ne sait pas les voir et les valoriser. Ils sont noyés dans l'évidence d'un travail sur une plage horaire, où seul le temps de présence et le résultat immédiat est mesuré et engagé dans le contrat. La structure qui édite le contrat de travail s'accapare tout, contre une simple rémunération salariale qui peut décourager le salarié de s'investir, voire l'épuiser.

Ce renversement change tout. La valeur de notre activité dans un projet ne dépend plus uniquement du temps qu'on y consacre. Elle dépend de ce qu'on y apporte et de comment le projet enregistre et fait vivre ces apports dans le temps. Quelques années après notre passage, si ce qu'on a laissé est encore en action: utilisé, enrichi, générateur de flux, cité, développé par d'autres; alors notre contribution continue à exister. Continue à valoir. Elle appartient bien au projet, mais le projet nous reconnaît l'apport et le valorise en notre nom.

Garder la mémoire de chacun. Et le rétribuer pour ça.

Ce n'est pas de la nostalgie ou de la comptabilité sentimentale. C'est une nouvelle économie du projet. Où la trace vivante remplace le temps vendu, où l'apport durable remplace la présence obligatoire, où la liberté de contribuer devient la condition même de la valeur créée.

Ce modèle n'entre dans aucune case juridique existante. Ce n'est pas une entreprise. Ce n'est pas une association. Ce n'est pas une coopérative. C'est quelque chose qui n'a pas encore de nom dans le droit, parce que le droit n'a pas encore imaginé qu'on puisse travailler ensemble de cette façon. Cet article est une proposition. Un manifeste pour une forme juridique à inventer, fondée non pas sur le contrat et l'obligation, mais sur l'apport libre, la trace reconnue et la rétribution juste.

Cette forme, appelons-la par son nom.

PCAR : Projet Collectif d'Apports Rétributifs.

La question fondamentale devient alors : Quel système serait capable de capturer ces traces, de les mesurer et de les faire fluctuer dans le temps ? Et comment faire en sorte que personne ne puisse les corrompre ?

3. Le registre vivant, une mémoire active du projet

Un projet sans mémoire est un projet qui se vide. Pas seulement de ses ressources ou de ses compétences. De son sens. Chaque contribution qui passe sans être reconnue, sans être nommée, sans être enregistrée, disparaît. Et avec elle, une partie de la valeur réelle du projet s'évapore dans l'oubli. Pire encore, un projet sans mémoire aspire les idées sans les valoriser. Il se nourrit de la créativité de ceux qui le traversent, la reprend à son compte, et laisse les contributeurs repartir les mains vides. C'est exactement ce que fait le contrat de travail : ce que tu apportes appartient à la structure qui t'emploie. Ton idée, ton outil, ton énergie créatrice deviennent la propriété de quelque chose d'autre dès l'instant où tu les produis dans le cadre du contrat.

Le registre vivant est la réponse à cette violence silencieuse, c'est le premier pilier concret du PCAR. Pas un tableau de bord administratif. Pas une fiche de poste déguisée. Avant tout, un moyen de valoriser la personne qui apporte. De reconnaître, nommer et inscrire durablement ce qu'elle a laissé dans le projet. Cet enregistrement constitue en même temps un patrimoine pour le projet lui-même, un capital partagé par tous les participants, qui grandit avec chaque nouvelle contribution. C'est cette double fonction qui fait la force du registre : il protège le contributeur autant qu'il enrichit le projet. Et c'est précisément cette reconnaissance qui donne aux gens l'envie de participer, de revenir, de s'impliquer davantage. Un projet qui valorise ceux qui le font vivre construit sa propre résilience. Il ne dépend pas d'une hiérarchie qui décide. Il s'entretient lui-même, porté par la dynamique de ceux qui y trouvent une reconnaissance réelle de ce qu'ils sont et de ce qu'ils apportent.

Prenons un exemple concret pour poser le principe. Une personne arrive dans le projet et met en place un outil de gestion collective. Cet outil est pertinent, il structure le travail de toute l'équipe. Avec le temps, une autre personne l'améliore, lui ajoute des fonctionnalités, l'adapte aux nouveaux besoins. Puis un jour, cet outil devient obsolète. Un système plus performant le remplace. Que se passe-t-il alors pour les personnes qui ont contribué à cet outil ? Sont-elles oubliées ? Leurs apports effacés ? Non. Le registre vivant garde la mémoire de chaque intervention, évalue sa valeur dans le temps, et rétribue chaque contributeur selon ce que son apport a réellement produit dans le projet.

Ce principe repose sur une mécanique en trois temps.

3.1. La mécanique en trois temps

L'enregistrement est le point d'entrée de tout apport dans le projet. Au moment où une contribution est réalisée, elle est documentée : sa nature, son auteur ou ses auteurs, sa date, et son utilité estimée pour le projet. C'est la valeur nominale d'entrée. Cet enregistrement est l'acte fondateur qui donne à l'apport une existence reconnue dans le projet. Sans enregistrement, l'apport n'existe pas pour le système. Avec lui, il devient un actif vivant.

La reconnaissance collective et la fluctuation sont le deuxième temps, et c'est là que le système prend toute sa dimension humaine. Un apport enregistré n'a de valeur réelle que si la communauté le reconnaît, le valide, l'utilise et le fait vivre. Cette reconnaissance prend plusieurs formes : le témoignage croisé entre membres, la validation d'une corrélation entre une présence physique et un résultat concret, le vote collectif sur la valeur nominale d'entrée, et l'usage réel de l'apport dans le quotidien du projet. C'est cette reconnaissance active qui fait fluctuer la valeur d'un apport dans le temps. Un apport enrichi par d'autres, régulièrement utilisé et cité, voit sa valeur croître. Un apport ignoré ou remplacé voit sa valeur décliner progressivement. La communauté est le moteur vivant de cette fluctuation. Elle en est à la fois le juge et le bénéficiaire.

La rétribution est la conséquence naturelle des deux premières étapes. Quand le projet génère de la valeur marchande, la redistribution suit le registre des actifs vivants. Chaque contributeur reçoit une part proportionnelle à la valeur actuelle de ses apports dans le projet, à l'instant précis de la redistribution. Pas un salaire fixe. Pas des dividendes figés. Une rétribution vivante, qui reflète en temps réel ce que chaque apport continue à produire. Une personne peut ainsi être rétribuée par plusieurs projets simultanément, selon la valeur vivante de ce qu'elle y a laissé, même longtemps après son départ.

3.2. Le vase d'expansion, le livre de comptes vivant du projet

Tout projet a une réalité financière. Même sans entreprise, même sans contrat de travail, même dans un système fondé sur la liberté contributive, il y a des charges à couvrir, des outils à financer, des obligations fiscales à honorer. Ignorer cette réalité serait construire un système idéal sur des fondations fragiles. Le vase d'expansion est la réponse concrète à cette réalité. C'est le point d'entrée de toutes les recettes générées par le projet, et le point de sortie organisé de toutes ses dépenses. Le livre de comptes vivant du projet, géré collectivement, exécuté automatiquement.

Les entrées: elles sont générées par le fonctionnement du projet et par les actions des contributeurs qui jouent un rôle direct dans la création de ces recettes. Chaque entrée est enregistrée en temps réel dans le registre, à chaque transaction, sans délai et sans intermédiaire.

Les sorties: elles, sont organisées en catégories ordonnées par priorité, et suivent un calendrier préétabli et voté collectivement. Cette dissociation entre flux entrants continus et flux sortants périodiques est la condition d'une santé financière positive et prévisible. Elle évite les redistributions prématurées, protège le projet des à-coups, et permet à chaque catégorie de dépenses de jouer son rôle sans empiéter sur les autres.

Les catégories de sortie sont :

- **Les charges** viennent en premier. Fixes, variables, sous-traitants. Elles sont la condition de survie du projet et prioritaires sur tout le reste. Sans leur recouvrement, rien d'autre ne peut fonctionner.

- **Les impôts** suivent, calculés et prélevés automatiquement selon la législation en vigueur au moment de l'exécution. Le système ne cherche pas à contourner les obligations fiscales. Il les intègre comme une réalité du fonctionnement dans une société organisée.
- **Le fonds de roulement** est une réserve de fonctionnement sanctuarisée. Sa particularité est que la valeur ne sort pas réellement du vase. Elle est mise de côté, non disponible pour d'autres dépenses sans un vote collectif explicite. C'est l'épargne de résilience du projet, son matelas de sécurité face aux périodes creuses.
- **Les investissements** viennent ensuite, votés collectivement selon les règles de pondération déjà décrites, pour développer le projet sur le moyen et long terme.
- **Les rétributions** aux participants sont calculées et versées automatiquement selon la valeur vivante de leurs apports à l'instant précis de chaque cycle de redistribution. Elles ne sont versées qu'après que toutes les catégories précédentes ont été honorées.
- **Les dons sortants**, enfin, sont possibles uniquement s'ils sont votés collectivement. Le projet peut choisir de soutenir d'autres projets ou causes, mais jamais sans le consentement explicite de sa communauté.

La récurrence temporelle des sorties est une règle fondamentale du système. On ne redistribue pas au fil de l'eau. On redistribue selon un rythme voté, mensuel, trimestriel ou autre, qui garantit la prévisibilité et la stabilité financière du projet. Ce rythme peut être ajusté collectivement si la situation du projet l'exige.

Mais que se passe-t-il quand les entrées habituelles ne suffisent plus ?

La dette est l'inverse de la liberté. Elle asservit exactement comme le contrat de travail asservit. Elle crée une obligation de remboursement qui contraint les décisions futures, qui pèse sur les contributeurs présents pour des engagements pris dans le passé, qui transforme progressivement un projet libre en débiteur contraint. Dans un système fondé sur la liberté contributive, la dette n'est pas une solution de secours. C'est une porte qui mène exactement là où on ne souhaite pas finir, esclave.

Ce système refuse donc la dette comme réponse aux moments difficiles. Non pas par idéalisme, mais par cohérence profonde avec ce qu'il cherche à construire. Un projet libre de ne peut pas survivre en se soumettant à une obligation extérieure qui échappe au contrôle de sa communauté. La survie à tout prix n'est pas une valeur. La liberté de se terminer proprement en est une.

Avant d'envisager la dissolution, deux portes existent pour traverser les moments difficiles sans trahir ces fondements. Deux formes de soutien, pensées précisément pour ne jamais reproduire les mécanismes d'asservissement ou d'accaparement que la dette ou l'investissement classique peuvent introduire.

Le don est la première. Des personnes, des organisations, ou d'autres projets peuvent choisir librement de soutenir un projet en difficulté. Cet acte est libre, sans contrepartie obligatoire, sans droit acquis sur le projet. Il est enregistré dans le registre comme geste de soutien, visible par toute la communauté. Il peut ouvrir une reconnaissance symbolique, une mention dans l'historique du projet, une place dans sa mémoire collective, sans créer de droits de vote ni de parts dans le registre vivant.

L'apport de fonds de soutien direct est la seconde option. Un contributeur externe peut choisir de soutenir directement un projet. Cet apport est enregistré et valorisé dans le registre comme n'importe quel autre apport. Mais avec deux garde-fous essentiels qui le distinguent fondamentalement des apports de construction.

- **Le premier est un plafond de valeur de part.** Un apport financier ne peut jamais prendre le dessus sur les apports de construction réelle du projet. Ceux qui ont construit, développé, maintenu et fait vivre le projet ne peuvent pas être dilués par un apport purement financier, aussi important soit-il. La valeur du faire, prime sur la valeur du soutien.
- **Le second est une période de vie limitée.** Contrairement aux apports de construction qui peuvent durer aussi longtemps qu'ils restent utiles, un apport de fonds de soutien a une durée de vie définie à l'entrée. Passé ce délai, sa valeur décline progressivement jusqu'à disparition. Cela évite que des apporteurs de fonds dormants pèsent indéfiniment sur le registre et les votes sans jamais contribuer activement à la vie du projet. **L'argent peut soutenir un projet. Il ne peut pas le posséder.**

Si malgré ces deux mécanismes de soutien, le projet ne parvient pas à rétablir une santé financière durable, alors la dissolution ordonnée devient la conclusion responsable.

Dans les faits, si le projet traverse une période difficile prolongée, si les entrées ne couvrent plus les charges sur une durée définie par les règles du projet, un palier automatique peut être déclenché. Ce palier enclenche une procédure de dissolution ordonnée avant la création de dettes. Les rétributions restantes sont calculées et versées selon le registre vivant. Le fonds de roulement est redistribué selon les règles votées. Le projet se ferme proprement, sans laisser de passif, sans sacrifier ses contributeurs sur l'autel de sa survie à tout prix.

Une dernière question que ce système ne peut pas esquiver : que se passe-t-il pour les parts d'un contributeur après sa mort ? Par défaut, ses parts reviennent au projet dans son ensemble et sont redistribuées proportionnellement aux contributeurs actifs. Mais chaque contributeur peut, de son vivant, désigner un ou plusieurs successeurs sur trois ou quatre niveaux, à la manière d'une clause bénéficiaire. Si le premier successeur désigné ne peut ou ne veut pas recevoir les parts, elles passent au second, et ainsi de suite. Le projet lui-même peut être désigné comme bénéficiaire final. Cette disposition est enregistrée dans le registre par le contributeur lui-même, modifiable à tout moment de son vivant, et exécutée automatiquement par "smart contract" au moment du décès confirmé.

3.3. La grille de valeur des apports

Tous les apports ne vieillissent pas de la même façon. Tous n'ont pas la même durée de vie utile, ni le même impact sur le projet. C'est pourquoi le registre s'appuie sur une grille de valeur qui permet d'évaluer chaque apport selon plusieurs axes combinés.

La nature de l'apport est le premier axe. Un apport peut être technique, stratégique, relationnel, créatif, organisationnel ou corporel. Chaque catégorie a un poids de base différent selon sa durée de vie utile dans le projet. Un apport technique peut être très fort à

l'entrée et déprécier rapidement avec l'évolution des outils. Un apport relationnel, une connexion humaine amenée dans le projet, peut avoir une valeur immédiate modeste et une durée de vie très longue, continuant à ouvrir des portes des années après. Un apport stratégique, une décision prise au bon moment qui oriente durablement le projet, peut traverser le temps sans perdre de valeur.

L'usage réel est le deuxième axe. Combien de fois cet apport est-il sollicité, référencé, utilisé dans le projet ? Un outil utilisé quotidiennement par dix personnes vaut structurellement plus qu'un document consulté une fois. L'usage réel est la mesure objective de l'utilité d'un apport dans la vie concrète du projet. C'est lui qui valide ou invalide la valeur nominale estimée à l'entrée.

L'enrichissement dans le temps est le troisième axe. Est-ce que d'autres contributions viennent se greffer sur cet apport, l'améliorer, le citer, le développer ? Un apport qui génère d'autres apports est un apport fondateur. Sa valeur croît proportionnellement à ce qu'il a rendu possible. C'est la reconnaissance que certaines contributions ne valent pas seulement par ce qu'elles sont, mais par ce qu'elles permettent à d'autres de construire.

La qualité de la présence du contributeur est le quatrième axe. Pas le temps passé, mais l'impact réel sur le collectif. Quelqu'un qui maintient la cohésion du groupe dans un moment difficile, qui dénoue les tensions, qui transmet sa vision à d'autres contributeurs et les embarque dans le projet, apporte quelque chose de mesurable à travers ses effets sur les autres apports. Cette qualité de présence est évaluée collectivement, par les membres eux-mêmes, dans une logique de reconnaissance mutuelle.

3.4. Les apports non numériques : le corps, la parole, la rencontre

Le numérique est naturellement traçable. Un document créé, un outil mis en place, un message envoyé : tout ça existe quelque part, a une date et un auteur, le tout accessible par tous. Mais une conversation dans un couloir qui débloque six mois de blocage stratégique ? Un déjeuner avec un partenaire potentiel qui ouvre une porte décisive ? Une présence physique qui rassure, qui fédère, qui maintient le projet en vie dans les moments de doute ? Ces apports sont souvent les plus déterminants. Et les plus invisibles.

Forcer leur enregistrement systématique créerait une charge mentale qui tuerait l'engagement spontané que le système est censé protéger. Et ça ressemblerait à du flicage, exactement l'ambiance qu'on cherche à fuir. Trois axes permettent de capturer ces apports sans les trahir.

Le débrief écrit est le premier axe. Après un échange significatif, le contributeur choisit lui-même de poser en quelques lignes ce qui s'est passé. Pas un rapport. Pas une obligation. Une trace volontaire, dans ses mots, à sa façon. L'acte d'écriture lui-même devient un second apport. Il enrichit le registre d'une mémoire narrative que le numérique seul ne peut pas produire. C'est subjectif, c'est humain, et c'est précisément pour ça que ça a de la valeur.

Le témoignage croisé est le deuxième axe. Un autre membre du projet confirme qu'un échange a eu lieu et qu'il a été utile. Pas pour surveiller, mais pour reconnaître. C'est le geste social de la validation mutuelle, quelque chose que les humains font naturellement depuis toujours, et que le registre formalise sans le mécaniser. Deux regards valent mieux qu'un registre automatique.

La corrélation entre présence physique et événement déclencheur est le troisième axe, et probablement le plus élégant des trois. On observe que suite à une action en présentiel, quelque chose se débloque dans le projet : un contrat signé, un partenariat ouvert, une décision prise, une impasse résolue. Cette corrélation n'est pas automatiquement causale. Mais elle est soumise au consensus collectif. Les membres du projet reconnaissent ensemble que cet événement a eu lieu et qu'il est lié à cette présence physique. Ce consensus ouvre un enregistrement rétroactif avec une valorisation négociée. Ce mécanisme préserve deux choses simultanément : l'humilité, on ne présume pas qu'une présence a tout fait, et la justice, on ne laisse pas cette présence disparaître dans l'oubli, on l'enregistre et on la valorise.

Le registre distingue d'ailleurs simplement deux types d'engagement : à distance et en présentiel. Parce que déplacer son corps, consacrer du temps au déplacement, être physiquement présent dans un lieu pour un projet, c'est un engagement supplémentaire. Une force ajoutée qui mérite d'être reconnue comme telle.

3.5. Prendre soin du registre, c'est prendre soin des gens et du projet

Le registre ne se nourrit pas seulement des apports individuels. Il se nourrit aussi des gestes d'attention mutuelle entre membres. Et c'est là que le système révèle sa dimension la plus profonde.

Valider le témoignage d'un collègue, reconnaître publiquement qu'une conversation a débloqué quelque chose, signaler qu'un apport existant a eu un impact direct sur son propre travail : ces actes ne sont pas des tâches administratives. Ce sont des actes de construction communautaire. Et à ce titre, ils sont eux-mêmes enregistrés et valorisés dans le registre.

Cette logique crée une boucle vertueuse. Pour que mon apport soit bien valorisé, j'ai intérêt à bien valoriser celui des autres, parce que le système fonctionne dans les deux sens. Ce n'est pas du calcul intéressé. C'est une incitation structurelle à regarder ce que font les autres, à le reconnaître, à le nommer. Dans une entreprise classique, regarder le travail de l'autre c'est souvent de la surveillance ou de la concurrence. Ici c'est de la solidarité productive. La communauté ne préexiste pas au projet. Elle émerge de ces micro-actes accumulés, jour après jour, dans le registre.

Et quand quelque chose ne marche pas ? L'échec aussi a sa place dans le registre. Un échec enregistré est une expertise capitalisée. Participer à un projet qui échoue sur un point précis, puis contribuer à l'analyse collective de cet échec pour éviter qu'il se reproduise, c'est un apport réel et mesurable. Il protège le projet. Il enrichit la mémoire collective. Il est donc valorisable, enregistrable et confirmé collectivement comme toute autre contribution. L'échec n'est pas une honte à effacer du registre. C'est une ressource à intégrer.

La valeur totale du projet peut croître au fil du temps, portée par l'accumulation et la qualité des apports. Mais le nombre de parts augmente lui aussi, au rythme des nouveaux engagements. Ce qui signifie qu'une personne peut détenir des parts actives dans plusieurs projets simultanément, être rétribuée par chacun d'eux selon la valeur vivante de ses apports, et voir ce capital croître ou décroître indépendamment de sa présence physique dans ces projets.

Le registre croît avec le nombre d'apports. Et cette croissance n'est pas une dilution de la valeur de chaque contribution. C'est au contraire le signe le plus direct que le projet suscite l'envie, attire des gens qui ont quelque chose à y déposer et qui choisissent librement de le faire. Un registre qui s'enrichit est un projet qui vit.

La valeur d'un PCAR se construit sur deux axes simultanés. Le premier est financier : les entrées générées par le fonctionnement du projet et les actions de ses contributeurs. Le second est humain : l'énergie collective mesurée par le nombre d'apports, leur cadence, le nombre de nouveaux contributeurs, la diversité des contributions, la régularité des votes et des validations croisées. Bref, l'engagement que le projet suscite.

Ces deux axes se nourrissent mutuellement. Un projet qui engage fortement ses contributeurs génère plus de valeur. Une valeur plus forte attire de nouveaux contributeurs. Qui apportent de nouveaux actifs au registre. Qui font croître encore la valeur du projet. C'est la spirale vertueuse d'un PCAR en bonne santé. Et c'est précisément pour ça que prendre soin du registre, enrichir les apports des autres, valider, témoigner, voter, n'est jamais une perte de temps. C'est un investissement direct dans la valeur collective de tout ce qu'on a soi-même déposé dans le projet.

C'est une comptabilité qui a confiance en ses contributeurs. Ce qui est exactement l'inverse du contrat de travail, où le contrat existe précisément parce qu'on ne fait pas confiance.

3.6. Le consensus collectif comme outil de gouvernance

Le PCAR ne peut pas fonctionner sans un mécanisme de gouvernance collective. Qui décide de la valeur d'entrée d'un apport ? Qui valide qu'un outil est devenu obsolète ? Qui fixe le seuil d'investissement avant versement des rétributions ? Si ces décisions reviennent à une personne ou à un comité désigné, on recrée exactement ce qu'on cherche à éviter : une hiérarchie de pouvoir qui décide pour les autres.

La réponse est le consensus collectif sous forme de vote. Chaque membre du projet dispose d'un poids de vote proportionnel à la valeur vivante de ses apports dans le projet. Plus tu as contribué, plus tu as apporté de choses qui durent et qui servent, plus ta voix pèse dans les décisions collectives. Ce n'est pas l'égalité formelle d'une voix par personne. C'est une égalité proportionnelle à l'engagement réel. Celui qui a le plus investi dans le projet a le plus intérêt à ce qu'il soit bien gouverné. C'est cohérent avec toute la logique du système.

Ce vote pondéré s'applique à plusieurs types de décisions : la valeur nominale d'entrée d'un nouvel apport, la reconnaissance d'une corrélation entre présence physique et événement déclencheur, le niveau d'utilisation d'un outil pour ajuster sa valeur, ou encore le montant des investissements nécessaires avant versement des rétributions.

Cependant, certains sujets doivent échapper à ce vote pondéré. Quand une décision concerne directement la valeur des apports d'un votant, lui permettre de peser sur cette décision ouvrirait la porte à ce qu'on pourrait appeler un délit d'initié. Celui qui sait que son propre apport va être réévalué ne peut pas être juge et partie. Sur ces sujets précis, le vote doit être neutralisé ou restreint aux membres qui n'ont pas d'intérêt direct dans la décision.

Cette responsabilité du "vote pesant" s'étend plus loin encore. Les membres les plus influents, ceux dont le poids de vote est le plus important, sont aussi les plus observés. Les membres minoritaires disposent d'un droit de notation sur la qualité des décisions prises par les plus grands votants. Une décision reconnue collectivement comme favorable au bien commun du projet est enregistrée comme un apport positif supplémentaire pour celui qui l'a portée. À l'inverse, une décision perçue comme orientée vers un intérêt personnel peut être signalée et peser négativement sur le registre de ce votant. Avoir du pouvoir dans le projet n'est donc pas seulement un privilège acquis par l'investissement. C'est une responsabilité vivante, évaluée en permanence par ceux qui ont moins de poids mais autant d'intérêt dans la bonne direction du projet.

Car le système porte en lui sa propre régulation. Un projet dont les membres les plus influents utilisent leur poids de vote à leur avantage personnel, au détriment du collectif, envoie un signal lisible à tous les contributeurs potentiels. La transparence totale du registre et de l'historique des décisions est visible par tous, y compris par ceux qui n'ont pas encore rejoint le projet. Dans un système où l'entrée est libre et fondée sur l'envie, personne n'a de raison de s'investir dans un projet dont le fonctionnement est perçu comme injuste. Les contributions se tarissent. Le projet se vide. Non pas par sanction extérieure, mais par désaffection normale.

C'est une sélection naturelle, non pas sur la nature des projets ou leur valeur intrinsèque, mais sur la justice de leur fonctionnement et la force de leur communauté envers leurs contributeurs. Les projets vertueux attirent, retiennent et font grandir leurs membres. Les projets qui trahissent la confiance de leurs contributeurs se condamnent eux-mêmes, progressivement et inexorablement, à disparaître. La liberté de contribuer ou non est la sanction ultime. Et elle n'a besoin d'aucun juge pour s'exercer.

3.7. Un registre robuste et infalsifiable

Pour que le PCAR tienne ses promesses dans le temps, ce mécanisme de consensus collectif est indispensable. Mais il n'est que la partie visible d'un système bien plus vaste qui doit être garanti dans son intégralité. L'enregistrement de chaque apport et de sa nature. La valeur nominale attribuée à l'entrée. La fluctuation de cette valeur selon l'usage réel et l'enrichissement dans le temps. La rétribution automatique proportionnelle à chaque contributeur. La pondération des votes et leur historique permanent. La notation des décisions des membres influents par les minoritaires. Chacun de ces mécanismes ne peut fonctionner honnêtement que si personne ne peut les modifier après coup, si leur historique est permanent et consultable par tous, et si leur exécution est automatique et non soumise à l'interprétation ou à la bonne volonté d'un tiers.

Un tel système ne peut pas reposer sur la confiance en une personne, une institution ou une entreprise. Il doit reposer sur quelque chose de structurellement incorruptible.

Ce qui nous amène à la question centrale : quelle infrastructure technologique peut porter tout ça, dans sa globalité, sans recréer l'autorité centrale qu'on cherche précisément à éviter ?

4. La blockchain comme infrastructure fondatrice de confiance

Le chapitre précédent a posé la mécanique du PCAR dans sa totalité. L'enregistrement des apports, leur fluctuation dans le temps, la grille de valeur, le consensus collectif, le vase d'expansion, la gouvernance financière. Mais tout cela repose sur une question fondamentale restée sans réponse jusqu'ici : qui garantit que rien ne sera falsifié ? Qui empêche un membre influent de modifier rétroactivement la valeur de ses apports ? Qui assure que les votes ne seront pas manipulés, que les rétributions seront bien calculées et versées, que le registre restera honnête dans dix ans comme il l'était le premier jour ?

La réponse ne peut pas être humaine. L'histoire nous a appris que toute institution humaine chargée de garantir la confiance finit par être capturée par des intérêts particuliers. La banque, le notaire, l'avocat, le commissaire aux comptes : chacun de ces rôles a été créé pour protéger la confiance collective, et chacun peut être corrompu, contourné ou simplement défaillant. Le PCAR a besoin de quelque chose de structurellement différent. Une infrastructure qui n'obéit à personne, qui ne peut pas être rachetée, qui exécute ce qu'elle doit exécuter sans interprétation ni bonne volonté requise.

Cette infrastructure existe. Elle s'appelle la blockchain.

4.1. Ce qu'est la blockchain, sans jargon inutile

Une blockchain est un registre numérique distribué. Distribué signifie qu'il n'existe pas sur un serveur central appartenant à quelqu'un. Il existe simultanément sur des milliers d'ordinateurs répartis dans le monde entier. Pour modifier une information inscrite dans ce registre, il faudrait modifier simultanément la majorité de ces milliers de copies. C'est techniquement impossible dans les conditions normales de fonctionnement.

Ce que tu inscris dans une blockchain est permanent. Immuable. Consultable par tous. Daté à la seconde. Attribué à son auteur. Personne ne peut l'effacer. Personne ne peut le réécrire. C'est le notaire sans le notaire. Le comptable sans le comptable. L'avocat sans l'avocat.

Pour le PCAR, c'est exactement ce qu'il faut. Chaque apport enregistré, chaque vote exprimé, chaque fluctuation de valeur, chaque rétribution versée, chaque décision collective prise : tout est inscrit dans la blockchain de manière permanente, transparente et incorruptible. L'historique complet du projet est accessible à tous, y compris aux futurs contributeurs qui veulent comprendre comment le projet fonctionne avant de s'y engager.

4.2. Les smart contracts : le code comme automat de confiance

Le deuxième pilier de cette infrastructure est le smart contract, le contrat intelligent. Un smart contract est un programme informatique stocké directement sur la blockchain. Il s'exécute automatiquement quand des conditions prédéfinies sont remplies, sans intervention humaine, sans possibilité de modification après déploiement, sans interprétation possible.

Si la condition A est remplie, alors l'action B s'exécute. Automatiquement. Toujours. Sans exception.

C'est la traduction technique du pacte moral que le PCAR propose. Les règles sont écrites une fois, collectivement, inscrites dans le code, et elles s'appliquent à tous de la même façon, pour toujours, sans que personne puisse y déroger.

Dans le cadre du PCAR, plusieurs smart contracts distincts travaillent ensemble pour faire fonctionner l'ensemble de la mécanique.

Le contrat d'enregistrement des apports inscrit automatiquement chaque contribution validée par le consensus collectif dans le registre vivant, avec sa valeur nominale d'entrée, sa nature, sa date et son auteur. Cet enregistrement est permanent et immuable dès l'instant où il est effectué.

Le contrat de fluctuation surveille en temps réel les métriques d'usage de chaque apport. Il comptabilise les utilisations, intègre les enrichissements apportés par d'autres contributeurs, prend en compte les votes de dépréciation, et recalcule automatiquement la valeur de chaque apport selon ces paramètres. Le registre est mis à jour en continu, sans intervention humaine.

Le contrat de gouvernance gère le système de vote pondéré. Il enregistre chaque vote, vérifie automatiquement que le votant n'est pas en situation de délit d'initié sur la décision en cours, calcule le résultat pondéré par la valeur des apports de chaque votant, et exécute automatiquement la décision dès que le seuil de consensus défini collectivement est atteint.

Le contrat du vase d'expansion est le comptable automatique du projet. Il reçoit toutes les entrées en temps réel, prélève les charges, calcule les obligations fiscales applicables, alimente le fonds de roulement selon les règles votées, et déclenche les cycles de redistribution selon le calendrier préétabli. Il gère aussi les apports de fonds de soutien avec leurs règles spécifiques de plafond et de durée de vie limitée. Et si le palier de dissolution est atteint, il enclenche automatiquement la procédure de fermeture ordonnée du projet.

Le contrat de rétribution calcule et verse automatiquement la part de chaque contributeur lors de chaque cycle de redistribution, selon la valeur vivante de ses apports à l'instant T. Personne n'a besoin de valider ces versements. Personne ne peut les bloquer. Ils s'exécutent parce que les conditions sont remplies.

Le contrat de transmission gère les dispositions successorales de chaque contributeur. Il conserve les désignations de successeurs enregistrées de son vivant, les met à jour à chaque modification, et exécute automatiquement le transfert des parts au moment du décès confirmé, en suivant les niveaux de succession désignés.

4.3. L'analogie avec le NFT : la rémunération automatique de l'auteur

Pour comprendre concrètement ce que le PCAR fait de révolutionnaire, l'analogie avec le NFT est la plus parlante.

Un NFT, token non fongible, est un actif numérique unique inscrit sur la blockchain. Sa propriété est traçable et vérifiable par tous à tout moment. Quand un artiste crée un NFT et le vend, le smart contract associé prévoit qu'à chaque revente ultérieure de cette oeuvre, un pourcentage revient automatiquement à l'auteur original. Sans que celui-ci ait à intervenir. Sans intermédiaire. Sans possibilité de contournement. L'auteur continue à être rémunéré par son oeuvre des années après l'avoir créée, proportionnellement à la valeur que cette oeuvre continue à générer.

Dans le PCAR, chaque apport enregistré fonctionne comme un NFT d'apport. Il est unique, attribué à son auteur, traçable dans le temps. Et il génère automatiquement une rétribution proportionnelle à chaque fois que le projet produit de la valeur, selon la valeur vivante de cet apport à l'instant de la redistribution. Exactement comme l'artiste qui touche ses royalties, le contributeur touche sa part sur chaque flux financier du projet, même longtemps après son départ, tant que ce qu'il a laissé continue à vivre et à servir.

La différence fondamentale avec un NFT classique est que ces parts ne peuvent pas être revendues. Elles appartiennent à leur auteur et s'éteignent avec lui ou avec l'obsolescence de l'apport. Cette règle est essentielle. Elle protège le collectif de deux phénomènes destructeurs : la spéculation sur des parts achetées sans contribution réelle, et la dilution de la communauté par des participants dormants qui n'apportent rien mais pèsent dans les votes et captent des rétributions. Dans le PCAR, on ne peut pas acheter une place. On ne peut que la mériter.

4.4. Les DAO : un précédent imparfait mais instructif

Le PCAR n'est pas le premier à explorer ce territoire. Les DAO, organisations autonomes décentralisées, sont des structures gouvernées entièrement par des smart contracts, sans direction humaine centralisée. Les décisions sont prises par vote des détenteurs de tokens, les règles sont inscrites dans le code, et leur exécution est automatique.

Des outils comme Coordinape permettent déjà à des communautés de s'allouer mutuellement des tokens selon la valeur perçue des contributions de chacun, sans chef ni salaire fixe. Gitcoin finance des projets open source en traçant les contributions de code et en les rémunérant en crypto. Ces expériences montrent que le concept est techniquement faisable et humainement praticable.

Mais les DAO existantes ont reproduit certains défauts du capitalisme classique. La spéculation sur les tokens, la concentration du pouvoir chez les gros détenteurs, la dérive vers la financiarisation au détriment de la contribution réelle. Le PCAR apprend de ces erreurs et s'en distingue sur un point philosophique fondamental : sa finalité n'est pas la maximisation du rendement financier du projet. C'est le bien-être du contributeur humain et la reconnaissance juste de ce qu'il apporte. Le PCAR est une DAO humaniste.

4.5. Tezos : une infrastructure cohérente avec les valeurs du PCAR (mais pas la seule)

Parmi les blockchains disponibles, Tezos présente une cohérence particulière avec ce que le PCAR cherche à construire.

Tezos est une blockchain qui fonctionne en Proof of Stake, un mécanisme de validation radicalement plus sobre que le Proof of Work utilisé par Bitcoin. Au lieu de faire tourner des milliers de machines en compétition pour valider les transactions, le Proof of Stake désigne des validateurs par tirage au sort pondéré parmi les participants au réseau. La consommation électrique de Tezos est comparable à celle d'une application web classique, marginale comparée à celle d'un système bancaire traditionnel avec ses serveurs, ses agences et ses infrastructures physiques.

Mais ce n'est pas seulement une question d'efficacité énergétique. Tezos s'est imposée comme l'infrastructure de référence pour les NFT culturels et artistiques en Europe. Elle est déjà associée dans l'imaginaire collectif à la création, à la culture, à la valeur des oeuvres humaines. Associer le PCAR à une infrastructure déjà ancrée dans la culture et l'art crée une cohérence entre les valeurs portées par le système et la technologie qui le supporte. Ce n'est pas un détail. C'est un signal fort sur ce que le PCAR est et ce qu'il n'est pas.

Tezos dispose aussi d'une monnaie native, le tez, qui donne une réalité économique immédiate au système. Les rétributions ne sont pas abstraites. Elles sont convertibles, utilisables, réelles.

4.6. La question de la consommation électrique

Il serait malhonnête d'aborder la blockchain sans parler de son impact environnemental. La réputation de gouffre énergétique de cette technologie est réelle, mais elle s'applique essentiellement au Bitcoin et à son mécanisme de Proof of Work, aujourd'hui largement dépassé pour les usages qui concernent le PCAR.

Ethereum, la blockchain la plus utilisée pour les smart contracts, a opéré en septembre 2022 une migration vers le Proof of Stake qui a réduit sa consommation électrique de plus de 99%. D'autres blockchains comme Tezos, Algorand ou Solana ont été conçues dès le départ avec cette sobriété énergétique comme priorité.

Un PCAR déployé sur une blockchain Proof of Stake aurait une empreinte carbone marginale. Inférieure à celle d'un système bancaire classique. Inférieure à celle d'un système de paie traditionnel avec ses logiciels, ses serveurs, ses prestataires et ses

intermédiaires humains. La question énergétique est donc réelle dans son histoire, et en voie de résolution dans sa réalité actuelle. Elle ne constitue pas un obstacle au PCAR. Elle constitue un choix d'infrastructure à faire avec discernement.

4.7. Ce que la blockchain change fondamentalement

En portant le PCAR, la blockchain ne fait pas que résoudre un problème technique. Elle change la nature même de ce qu'est un accord entre humains dans le cadre d'un projet.

Le contrat de travail classique repose sur la confiance en une institution, l'entreprise, et sur la menace de la sanction légale en cas de non-respect. La blockchain repose sur quelque chose de radicalement différent : la confiance dans un protocole. Pas dans une personne. Pas dans une institution. Dans un code qui s'exécute de la même façon pour tout le monde, tout le temps, sans exception.

C'est une révolution silencieuse dans la façon dont les humains peuvent travailler ensemble. Sans hiérarchie imposée. Sans contrat contraignant. Sans intermédiaire capturant une part de la valeur créée. Avec la certitude que ce qui a été promis sera tenu, non pas parce que quelqu'un le surveille, mais parce que le système ne peut pas faire autrement.

La blockchain ne remplace pas la confiance humaine. Elle la libère de la nécessité de se soumettre à une autorité pour être garantie.

5. Le PCAR, contribuer au quotidien

Ce chapitre est une vision spéculative et probable. Le PCAR n'a jamais été testé à grande échelle. Ce qui suit est une projection raisonnée de ce que pourrait être le quotidien de ses participants, construite sur les principes posés dans les chapitres précédents et sur ce que l'observation des modèles existants nous permet d'anticiper. Mais une projection reste une projection. Les premiers contributeurs qui s'engageront dans un PCAR réel seront les vrais architectes de ce quotidien. Ils découvriront des frictions non anticipées, des mécanismes à ajuster, des comportements humains que la théorie n'avait pas prévus. Ce chapitre est une proposition. Une base de départ, pas un mode d'emploi figé. Ce que la pratique en fera appartient à ceux qui oseront l'expérimenter.

5.1. Trois types de contributeurs, une même liberté

Un PCAR fonctionne avec trois types de présence, et les trois sont légitimes. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon d'être dans un projet. Il y a des niveaux d'engagement différents, qui correspondent à des moments de vie différents, et qui ont chacun leur valeur propre dans l'équation générale du projet.

Les contributeurs impliqués: ils sont très présents dans le projet, en distanciel ou en présentiel. Ils animent ce qui s'y passe, initient des apports, participent activement aux votes, enrichissent le registre, maintiennent la cohésion de la communauté. Ce sont souvent eux qui portent la dynamique quotidienne du PCAR. Leur engagement fort se traduit

naturellement par un poids plus important dans les votes et une valorisation plus rapide de leurs apports.

Les contributeurs distants: ils ont joué un rôle à un moment du projet mais ne sont plus actifs au quotidien. Ils restent présents pour les votes sur les sujets qui les concernent, suivent l'évolution de leurs apports dans le registre, et peuvent intervenir ponctuellement quand quelque chose les interpelle. Leur présence est moins visible mais structurellement importante : ils portent la mémoire du projet et peuvent réactiver leur implication à tout moment.

Les contributeurs absents: ils ont cessé toute intervention active. Ils ne participent plus aux votes, ne font plus de nouveaux apports. Mais ce qu'ils ont laissé dans le registre continue à vivre, à être utilisé, enrichi par d'autres, et à générer une rétribution proportionnelle à sa valeur vivante. Leur absence physique du projet ne signifie pas leur effacement. Tant que leurs apports existent et servent, ils existent et sont reconnus.

Le PCAR progresse avec ces trois types de contributeurs sans friction. C'est la base même de son fonctionnement : un investissement à la demande, à la hauteur de ce que chacun peut et veut donner à chaque moment. Chaque position représente un engagement différent qui s'inscrit dans l'équation globale de la valeur du projet.

5.2. Découvrir et entrer dans un PCAR

Tout commence par une découverte. Un PCAR est visible et lisible par tous. Son registre, ses apports, ses membres actifs, ses besoins, son historique de décisions : tout est transparent et accessible. C'est cette transparence qui rend possible l'envie de contribuer. On ne peut pas avoir envie de s'impliquer dans quelque chose qu'on ne comprend pas.

Je découvre un projet qui pourrait m'intéresser. Je l'analyse : où il en est, qui sont les personnes en action, quels sont leurs niveaux d'implication respectifs, quelle est la santé financière du vase d'expansion, quelles décisions ont été prises récemment et comment. Je prends le temps de comprendre la culture du projet avant de m'y engager.

Je regarde la liste des besoins annoncés par la communauté. Est-ce que je pourrais répondre à l'un d'eux ? Mais je peux aussi déceler un besoin non encore reconnu par le projet, quelque chose que personne n'a identifié mais que mon regard extérieur me permet de voir. C'est souvent là que les apports les plus précieux naissent : pas dans la réponse à une commande, mais dans la détection d'un manque invisible.

À ce stade, plusieurs choix s'offrent à moi. **Je peux faire un don** et en rester là, soutenir le projet sans m'y impliquer. **Je peux faire un apport de fonds de soutien** si le projet en a besoin, avec les règles de plafond et de durée de vie que le système prévoit. Ou je peux choisir de m'impliquer activement dans le projet.

Si je choisis de m'impliquer, j'initie une proposition d'apport et je rentre en contact avec la communauté. Cette proposition est soumise au consensus collectif : les membres actifs évaluent sa pertinence, sa nature, sa valeur nominale d'entrée. Une fois validée, je réalise cet apport et j'entre dans le projet. Mon apport est enregistré dans le registre avec sa valeur

d'entrée, sa date, sa nature. Je suis alors invité à entrer dans le jeu des votes et de la reconnaissance collective. Je fais partie du PCAR.

5.3. Choisir son niveau d'implication

Une fois ce premier apport réalisé et enregistré, plusieurs chemins s'ouvrent devant moi. Et je peux en changer à tout moment.

Je peux choisir de m'investir davantage, d'initier de nouveaux apports, d'enrichir ceux des autres, de m'impliquer dans les votes, de prendre une place plus centrale dans la vie du projet. Mon engagement fort se traduira par une valorisation croissante de mes apports et un poids grandissant dans les décisions collectives.

Je peux choisir de rester dans un suivi de l'apport que j'ai réalisé, d'observer son évolution dans le registre, d'y ajouter ponctuellement des améliorations ou des compléments, tout en continuant à suivre le projet à distance. Une présence légère mais continue, qui maintient le lien sans y consacrer beaucoup de temps.

Je peux choisir de partir vers un autre projet et de laisser cet apport vivre sa valorisation seul. Je ne disparaîs pas du registre. Je deviens un contributeur absent dont l'apport continue à exister et à générer une rétribution tant qu'il reste utile au projet.

Aucun de ces choix n'est définitif. Je peux revenir d'une position d'absent à une position d'impliqué si l'envie me reprend. Le PCAR n'enferme pas. Il garde la porte ouverte.

5.4. Le vote : une voix que l'on choisit d'exercer

En plus de la réalisation de mes apports, il me sera régulièrement proposé de donner ma voix dans les décisions du projet. Mais ce n'est pas une obligation. C'est une invitation.

Je peux choisir les sujets sur lesquels je souhaite prendre position et ceux sur lesquels je préfère laisser d'autres décider. Cette sélectivité est saine. Elle reconnaît que je ne suis pas également compétent ou concerné par toutes les décisions du projet. Mieux vaut voter sur ce qu'on comprend et ce qui nous touche que de voter par obligation sur tout.

Mais cette liberté a une contrepartie. Le système est fondé sur la transparence et l'honnêteté des engagements. Si je m'engage à voter sur un sujet et que je ne le fais pas, cet écart entre engagement et acte est enregistré. Il pèse progressivement sur la valeur de ma voix dans les futures décisions. Pas de sanction brutale. Pas d'exclusion. Mais une diminution graduelle du poids de mon vote, proportionnelle à mes absences répétées.

La règle est simple et juste : il est préférable de ne pas s'engager sur des sujets qu'on ne suivra pas. Une voix rare mais tenue vaut structurellement plus qu'une voix fréquente mais défaillante. Le système récompense la cohérence entre ce qu'on dit et ce qu'on fait. C'est une forme d'intégrité inscrite dans le registre.

5.5. Enrichir le registre, entretenir le PCAR

Le registre vivant ne se maintient pas seul. Il a besoin de l'attention quotidienne de ses membres pour rester juste, précis et représentatif de la réalité du projet. Et cet entretien n'est pas une charge. C'est lui-même un apport valorisé.

Valider le témoignage d'un collègue après une réunion. Signaler qu'un apport existant a eu un impact direct sur mon propre travail. Enrichir la description d'une contribution passée avec une information nouvelle. Proposer la dépréciation d'un outil devenu obsolète. Ces gestes prennent quelques minutes. Collectivement, ils maintiennent le registre vivant, honnête et à jour.

C'est ici que le PCAR révèle sa dimension la plus profonde. Prendre soin du registre, c'est prendre soin des gens qui font vivre le projet. C'est reconnaître que le travail de l'autre a de la valeur. C'est construire, micro-acte par micro-acte, la confiance collective sur laquelle tout le reste repose. La communauté du PCAR ne se construit pas lors d'un séminaire de team building. Elle se construit dans ces gestes discrets et réguliers d'attention mutuelle.

Le registre du PCAR est un tableau de bord à la carte. Chacun y choisit son niveau d'engagement, son rythme de participation, les sujets sur lesquels il prend position. Et ce niveau d'engagement se reflète directement dans la valorisation de ses apports et le poids de sa voix au sein du projet. Pas de minimum requis. Pas de maximum imposé. Une liberté réelle, avec des conséquences réelles, dans les deux sens.

5.6. Réussites et échecs, la mémoire longue du projet

Un PCAR n'est pas un système parfait qui garantit le succès de tout ce qu'il touche. C'est un cadre qui permet de traverser les réussites et les échecs avec honnêteté, mémoire et intelligence collective.

Une réussite dans un PCAR ne s'évapore pas dans la satisfaction du moment. Si la communauté la nomme collectivement, l'enregistre et l'analyse, elle se transforme en apport à part entière. Pourquoi ça a marché ? Quels apports ont été déterminants ? Quelle décision collective a ouvert la bonne voie ? Cette analyse est construite comme n'importe quel autre apport : documentée, attribuée à ses auteurs, valorisée dans le registre. Et comme tout apport qui porte une expérience fondatrice, elle a une durée de vie longue. Une réussite analysée devient une fondation sur laquelle le projet peut s'appuyer pour avancer, reproduire ce qui fonctionne, et former les nouveaux contributeurs à la culture du projet.

Un échec suit exactement la même logique, mais avec une dimension supplémentaire : la vigilance pour l'avenir.

Quand quelque chose ne marche pas dans un PCAR, que ce soit le résultat d'une mauvaise décision collective ou d'une action individuelle mal conduite, la première réaction ne doit pas être d'effacer ou d'ignorer. Elle doit être de nommer, d'enregistrer et d'analyser. La communauté définit collectivement ce qui constitue l'échec, en identifie les causes, et construit des propositions de vigilance pour éviter qu'il se reproduise. Des alertes. Des

rappels à l'historique. Des points de vérification inscrits dans le fonctionnement futur du projet.

Ceux qui ont contribué à l'échec, ceux qui l'ont détecté et signalé, ceux qui ont participé à son analyse et à la construction des outils de vigilance : tous ces actes sont enregistrés comme des apports. Sans différence de nature avec les autres types de contributions. Avec une différence de durée de vie : ces apports sont parmi les plus pérennes du registre. Ils constituent l'historique profond du projet, sa mémoire des erreurs traversées et des leçons apprises.

Qui dit échec détecté, dit futures réussites enregistrées. Les deux faces d'une même médaille. Les deux jouent le même rôle dans la vie longue d'un projet : ils sont l'expérience accumulée, les fondations qui permettent d'avancer avec discernement et de rester résilient face aux turbulences. Un projet qui a traversé des échecs analysés et des réussites documentées est un projet qui sait d'où il vient et ce qui le fait tenir. Cette mémoire longue est une des valeurs les plus durables qu'un PCAR peut construire dans le temps.

Le registre du PCAR est donc aussi un registre de sagesse collective. Pas seulement la mémoire de ce qui a été fait, mais la mémoire de ce qui a été appris. Et cette sagesse, comme tout ce qui vit dans le registre, appartient à ceux qui l'ont construite.

5.7. Les comportements déviants et la régulation naturelle

Tout système humain doit composer avec la possibilité que certains de ses membres cherchent à en tirer un avantage injuste. Le PCAR n'échappe pas à cette réalité. Mais sa structure même rend les comportements déviants plus difficiles à maintenir dans le temps.

La transparence totale du registre est le premier rempart. Dans un système où chaque apport, chaque vote, chaque décision est visible par tous, les comportements malveillants laissent des traces. Un contributeur qui gonfle la valeur de ses apports, qui manipule les votes, qui s'attribue le mérite du travail des autres : tout ça est lisible dans l'historique. La communauté voit. Et dans un système fondé sur la valorisation croisée et le témoignage mutuel, un comportement déviant finit par se retourner contre celui qui le porte. Sa voix perd du poids. Ses apports sont moins validés. Sa présence dans le projet devient progressivement marginale.

Si malgré tout un projet venait à basculer collectivement vers un fonctionnement pervers, si la majorité des membres influents orientaient les décisions dans leur seul intérêt au détriment du collectif, le système porte en lui sa propre réponse : la liberté de partir. Les contributeurs qui refusent ce glissement peuvent quitter le projet, emporter avec eux la mémoire de ce qu'ils y ont construit, et pourquoi pas relancer un nouveau PCAR plus vertueux, fondé sur les mêmes principes mais avec une communauté assainie.

C'est là que la valeur positive d'un projet prend tout son sens. Un PCAR qui fonctionne avec justice et reconnaissance attire naturellement de nouveaux contributeurs. Sa réputation visible dans son registre transparent est son meilleur argument. À l'inverse, un projet pervers

se vide progressivement, incapable d'attirer de nouveaux engagements dans un système où tout est lisible par tous.

Ainsi, de manière progressive et naturelle, les projets se construisent ou se fanent par le jeu de leur attractivité et de la reconnaissance positive que les participants en retirent collectivement. Pas de tribunal. Pas d'autorité de régulation. Juste la liberté de contribuer ou non, et la transparence qui permet à chacun de choisir en connaissance de cause.

5.8. Le PCAR, un statut et une Web App

Le PCAR n'est pas qu'un concept philosophique ou un système de valeurs. Pour exister concrètement dans la société, dans l'économie et dans le droit, il doit prendre deux formes simultanées et indissociables.

La première est un statut juridique. Comme la SARL, la SAS ou l'association loi 1901 ont chacune leur cadre légal qui définit leur mode de fonctionnement, leurs obligations et leurs droits, le PCAR a besoin d'une reconnaissance formelle pour exister dans la société et face à l'État. Ce statut encadre la nature des apports, les règles de rétribution, la gouvernance collective, la gestion du vase d'expansion, les obligations fiscales et la procédure de dissolution. Il donne au PCAR une réalité légale sans lui imposer les structures hiérarchiques des formes juridiques existantes. C'est la fondation institutionnelle d'une nouvelle façon de travailler ensemble.

La seconde est une Web App. Parce que la blockchain est une technologie informatique, le PCAR est aussi un outil numérique. Une interface accessible depuis n'importe quel navigateur, qui permet à chaque contributeur de piloter sa vie dans ses projets, de suivre ses apports, de gérer ses rétributions et de découvrir de nouveaux PCAR. C'est le cockpit du contributeur libre.

Cette Web App s'organise autour de plusieurs espaces distincts :

Le bloc découverte permet d'explorer les PCAR existants, de lire leur registre public, de comprendre leur culture, leurs besoins, leurs membres actifs et leur santé financière avant de décider de s'y impliquer. C'est la vitrine ouverte de chaque projet, visible par tous, qui rend possible l'entrée par l'envie plutôt que par le recrutement.

Le bloc création accompagne celui qui souhaite lancer son propre PCAR. Il guide la définition des règles fondatrices du projet, la mise en place des smart contracts associés, le paramétrage du vase d'expansion et des règles de gouvernance. Créer un PCAR depuis cette interface, c'est poser les fondations d'un projet collectif sans avoir besoin de connaissances techniques en blockchain.

La vue globale offre un tableau de bord personnel consolidé. En un coup d'oeil, le contributeur voit tous les PCAR dans lesquels il est impliqué, à quelque niveau que ce soit, avec l'état de ses apports dans chacun, leur valorisation actuelle, leur évolution récente et les prochaines échéances de vote ou de rétribution. C'est une vision panoramique de sa vie contributive distribuée sur plusieurs projets simultanément.

L'espace projet individuel permet d'entrer dans le détail de chaque PCAR. Créer et soumettre une nouvelle contribution. Enrichir ou valider un apport existant. Participer aux votes en cours. Lire l'historique complet des décisions et des apports. Consulter le registre des échecs et réussites analysés. Suivre l'évolution du vase d'expansion. C'est l'espace de travail quotidien du contributeur actif.

Le bloc crypto rassemble l'ensemble des rétributions reçues ou à venir, quelle que soit leur origine. Chaque PCAR peut avoir choisi sa propre infrastructure blockchain et sa propre monnaie de rétribution. Ce bloc consolide tout dans un espace lisible : les apports en hausse, ceux en déclin, les prochains versements, l'historique des rétributions passées et leur origine dans le registre du projet. C'est la lecture financière de sa vie contributive.

Le bloc gestion financière permet de convertir, gérer et utiliser ses rétributions crypto comme un outil bancaire léger. Conversion en monnaie fiduciaire, transferts vers d'autres wallets, suivi des flux entrants et sortants. Une autonomie financière réelle, sans intermédiaire bancaire obligatoire, dans le respect des obligations fiscales intégrées automatiquement par les smart contracts.

Ensemble, le statut juridique et la Web App font du PCAR quelque chose de complet. Pas une utopie réservée aux technophiles ou aux juristes. Un outil concret, accessible, utilisable au quotidien par n'importe qui ayant quelque chose à apporter à un projet collectif et l'envie de le faire librement.

6. De contributeur à citoyen, une ouverture

Il y a un moment, dans la vie d'un contributeur de PCAR, où quelque chose change. Ce n'est pas un basculement brutal. C'est une transformation progressive, presque imperceptible, qui se produit dans la pratique quotidienne. On s'implique dans un projet. On apprend à voter, à reconnaître le travail des autres, à analyser ce qui ne marche pas, à construire quelque chose avec des gens qu'on n'a pas choisis par obligation mais par envie. Et un jour on réalise qu'on ne se comporte plus pareil dans le monde.

On a cessé d'être un citoyen consommateur. On est devenu un citoyen acteur.

6.1. Le PCAR au quotidien

S'impliquer dans un PCAR, c'est faire un choix que la société de consommation ne prépare pas vraiment. Celui de ne plus seulement recevoir, utiliser et passer. Celui de laisser quelque chose. De contribuer à quelque chose qui existera après son propre passage.

Ce geste, répété au quotidien, dans plusieurs projets, sur des sujets différents, fabrique une posture différente face au monde. Quelqu'un qui a l'habitude d'observer un projet, d'en comprendre le fonctionnement, d'y détecter un besoin non exprimé et d'y répondre par un apport concret : cette personne regarde différemment ce qui l'entoure. Elle voit les dysfonctionnements non plus comme des fatalités mais comme des problèmes auxquels quelqu'un pourrait apporter une réponse.

La transparence totale du registre joue ici un rôle inattendu. Voir les projets s'épanouir ou périlcliter dans un espace ouvert et lisible, c'est observer ce qui nous entoure avec attention. C'est développer une curiosité pour les dynamiques collectives, pour ce qui fait tenir une communauté ou ce qui la fait se déliter. C'est apprendre à lire le monde autrement que par la consommation ou le spectacle.

6.2. L'apprentissage silencieux de la démocratie

Les mécanismes du PCAR sont, dans leur essence, des mécanismes démocratiques appliqués à petite échelle. Voter sur des décisions collectives. Peser ses engagements. Rendre des comptes à sa communauté. Reconnaître la contribution des autres. Analyser collectivement les erreurs sans chercher un bouc émissaire. Construire des règles communes et les respecter parce qu'on les a choisies, pas parce qu'on y est contraint.

Quelqu'un qui pratique ces gestes au quotidien dans ses projets développe une intuition démocratique que le vote tous les cinq ans ne peut pas produire. La démocratie n'est pas un acte. C'est une culture. Et les cultures s'apprennent par la pratique répétée, pas par les discours.

Du quotidien de ses activités au quotidien de sa citoyenneté, il n'y a qu'un pas. Les outils sont les mêmes. L'attention portée au fonctionnement d'un projet, la capacité à détecter un dysfonctionnement et à le nommer, la volonté de participer aux décisions plutôt que de les subir : tout ça se transfère naturellement de la sphère des projets à la sphère de la société. Un contributeur actif dans ses PCAR est structurellement moins enclin à laisser une domination décider pour lui. Non pas parce qu'il a lu les bons livres, mais parce qu'il a pris l'habitude, dans sa vie quotidienne, que la participation directe est possible et qu'elle change les choses.

Les communautés du PCAR fonctionnent à taille humaine. À l'intérieur de cette limite, les décisions ont un sens immédiat et concret, les visages sont connus, les contributions sont visibles. C'est à cette échelle que la démocratie se vit vraiment. Pas dans l'abstraction du vote de masse où le citoyen se sent invisible et impuissant, mais dans la réalité quotidienne d'un collectif où chaque voix compte parce que chacun peut voir son effet.

6.3. Ce que le PCAR n'est pas encore

Il faut être honnête. Le PCAR tel que décrit dans cet article n'est pas déployable demain. De nombreux obstacles réels se dressent sur le chemin de sa concrétisation.

Sur le plan juridique d'abord. Aucun statut légal n'existe aujourd'hui pour encadrer ce type de structure. Il faudra construire ce cadre, négocier sa reconnaissance avec les États, définir ses obligations fiscales, ses règles de propriété intellectuelle, ses mécanismes de protection des contributeurs.

Sur le plan technologique ensuite. Les outils blockchain nécessaires existent en partie, mais leur accessibilité au grand public reste limitée. L'interface Web App décrite dans le chapitre précédent reste à construire, à tester, à affiner par ceux qui l'utiliseront.

Sur le plan culturel enfin, et c'est peut-être le plus difficile. Sortir de la logique du contrat de travail, de la sécurité apparente du salaire fixe, de la hiérarchie rassurante : ce n'est pas un basculement qui se décrète. C'est une transformation culturelle profonde qui demande du temps, des expérimentations, des échecs et des ajustements.

Cet article est un manifeste, pas un mode d'emploi. Il ouvre un chemin sans prétendre l'avoir déjà tracé jusqu'au bout.

Conclusion, vers quelque chose de plus grand

L'histoire nous a appris que les grandes transformations de société ne commencent pas par des révolutions. Elles commencent par des règles simples qui changent progressivement les comportements quotidiens de millions de personnes.

La ceinture de sécurité obligatoire a sauvé plus de vies que tous les discours sur la sécurité routière. La loi sur le non-fumeurs dans les lieux publics a transformé en quelques années des habitudes culturelles centenaires. Le tri sélectif a modifié le rapport de millions de citoyens à leurs déchets et à leur responsabilité environnementale.

Mais cette même mécanique peut fonctionner dans l'autre sens. Les règles simples ne sont pas neutres. Elles sont toujours posées par quelqu'un, dans un intérêt qui n'est pas toujours celui du plus grand nombre. C'est précisément pour ça qu'il est essentiel de rester vigilant sur les règles que des dominants mettent en place. Une règle apparemment anodine peut, sur le temps long, orienter les comportements de masse vers des dérives que l'histoire a déjà connues et que l'humanité a payées très cher.

Redevenir acteur, mais surtout conscient, est primordial. Conscient des règles qu'on accepte. Conscient de celles qu'on subit sans les avoir choisies. Conscient de la différence entre une règle qui libère et une règle qui enferme. Le PCAR est une proposition de règle simple qui libère. Mais comme toute proposition, elle n'a de valeur que si ceux qui l'adoptent la comprennent, la questionnent et la font évoluer.

Éveillons-nous. Soyons vraiment libres.

Il y a une condition qui rendrait l'émergence du PCAR non pas obligatoire, mais naturelle et évidente. Une condition que le capitalisme lui-même est en train de créer malgré lui.

L'automatisation détruit des emplois plus vite qu'elle n'en crée. Le contrat de travail tel qu'on le connaît est condamné par la logique même du système qui l'a produit. La question n'est pas si, mais quand. Et quand ce moment arrivera, la société devra répondre à une question fondamentale : comment les gens vivent-ils sans travailler au sens classique du terme ?

La réponse la plus cohérente, et paradoxalement la plus capitaliste dans sa logique, est le revenu universel financé par la consommation elle-même. Si les gens ont de quoi vivre sans travailler, ils consomment. La consommation génère des taxes qui financent le revenu universel. Libérés de l'obligation de travailler pour survivre, les gens choisissent des activités qui les passionnent. Certaines de ces activités se développent dans des PCAR. Ces PCAR

gènèrent de la valeur. Cette valeur rétribue les contributeurs. Qui consomment davantage. Qui financent encore le revenu universel.

Ce n'est pas une utopie de gauche. C'est l'aboutissement logique d'un capitalisme qui a besoin de consommateurs pour survivre et qui finira par comprendre que le meilleur moyen d'en avoir est de s'assurer que tout le monde peut consommer. Dans ce monde là, le PCAR n'est plus une alternative courageuse pour quelques pionniers. Il devient le cadre naturel dans lequel les gens organisent leurs activités, valorisent leurs contributions et construisent des communautés autour de projets qui ont du sens pour eux.

Le contrat de travail va disparaître. Ce qui vient après n'est pas encore écrit.

Inventons la suite.

Références :

André Gorz, *Métamorphoses du travail*, 1988 — La sortie de la société salariale et l'émergence d'une société de l'activité choisie.

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1835 — La vie associative comme moteur de la démocratie vivante et école de la citoyenneté active.

Amy Edmondson, *The Fearless Organization*, 2018 — La sécurité psychologique comme condition de l'innovation et de la prise de risque dans un collectif.

Bernard Stiegler, *L'économie de la contribution*, 2009 — Une économie où la valeur vient de ce qu'on apporte et de ce qu'on laisse, pas de ce qu'on consomme.

Bernard Stiegler, *L'emploi est mort, vive le travail !*, 2015 — La distinction entre emploi et activité. Le revenu universel comme condition de l'activité libre.

Christophe Dejours, *Souffrance en France*, 1998 — Comment le corps et l'esprit s'usent dans le travail contemporain, et comment cette usure est banalisée et acceptée collectivement.

David Graeber, *Dettes, 5000 ans d'histoire*, 2011 — L'histoire de la dette comme instrument de domination et d'asservissement à travers les civilisations.

Elinor Ostrom, *Governing the Commons*, 1990 — Des communautés qui gèrent des ressources communes sans propriété privée ni autorité centrale, par des règles auto-construites de reconnaissance des contributions.

Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, 1959 — Nous jouons des rôles différents selon les contextes sociaux, avec deux codes moraux distincts qui cohabitent sans se regarder en face.

Frederic Laloux, *Reinventing Organizations*, 2014 — Des organisations sans hiérarchie où chacun choisit son niveau d'implication.

Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, 1958 — La distinction entre travail, oeuvre et action comme trois modes d'existence humaine. Le contrat de travail réduit l'humain au premier en lui confisquant les deux autres.

Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, 1963 — La banalité du mal : quelqu'un qui fait son travail, rien de plus que ce qui lui est assigné, sans se sentir responsable de l'ensemble.

Ivan Illich, *Une société sans école*, 1971 — L'école comme institution qui fabrique de l'obéissance et de la dépendance plus que de la liberté.

Ivan Illich, *La convivialité*, 1973 — Des outils qui servent l'humain plutôt que de l'asservir.

Jeremy Rifkin, *La fin du travail*, 1995 — L'automatisation détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée. La question centrale devient celle du revenu et du sens en dehors du travail salarié.

John Maynard Keynes, *Perspectives économiques pour nos petits-enfants*, 1930 — Il prédit une semaine de travail de 15 heures grâce à la productivité. Juste sur la productivité, complètement tort sur la redistribution du temps libéré.

Karl Marx, *Manuscrits de 1844* — Le travail aliéné : l'ouvrier ne se reconnaît pas dans ce qu'il produit, son corps et son énergie vitale appartiennent à quelqu'un d'autre pendant le temps de travail.

Kevin Owocki, *Greenpilled*, 2022 — Le regenerative cryptoeconomics : des systèmes économiques où la contribution au bien commun est mécaniquement récompensée.

Marcel Mauss, *Essai sur le don*, 1925 — Le texte fondateur sur l'économie du don et du contre-don. Ce qu'on dépose sans obligation de retour immédiat crée du lien, de la réciprocité et une dette symbolique qui circule.

Mihaly Csikszentmihalyi, *Flow*, 1990 — L'humain est au maximum de ses capacités quand il fait quelque chose par choix, dans un état d'engagement total.

Milton Friedman, théorisation du revenu universel négatif, années 1960 — Paradoxalement, c'est un économiste libéral qui a posé les bases du revenu universel. La cohérence de cette idée avec la logique capitaliste n'est pas une idée de gauche.

Muhammad Yunus, *Vers un nouveau capitalisme*, 2008 — La distinction entre entreprises dont le but est le profit et entreprises dont le but est le bien commun.

Nick Szabo, concept de smart contract, 1994 — Un protocole de transaction informatisé qui exécute les termes d'un contrat sans intervention humaine. Le concept fondateur, posé bien avant la blockchain.

Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés*, 1968 — L'éducation bancaire où l'élève reçoit passivement, opposée à une éducation libératrice qui apprend à proposer plutôt qu'à reproduire.

Primavera De Filippi et Aaron Wright, *Blockchain and the Law*, 2018 — Les smart contracts comme infrastructure juridique alternative au contrat classique.

Richard Sennett, *The Craftsman*, 2008 — La satisfaction profonde que procure le travail bien fait, choisi, maîtrisé.

Robert Putnam, *Bowling Alone*, 2000 — L'effondrement du capital social et de l'engagement collectif dans les sociétés contemporaines. Le passage d'une société de participants à une société de consommateurs.

Robin Dunbar, théorie du nombre de Dunbar — Un cerveau humain peut maintenir des relations de confiance active avec environ 150 personnes. Les communautés à taille humaine comme condition de la démocratie vécue.

Stanley Milgram, expériences sur l'obéissance à l'autorité, 1963 — Jusqu'où va le conditionnement à l'obéissance dans une société structurée par l'autorité.

Vitalik Buterin, whitepaper Ethereum, 2013 — La référence fondatrice des smart contracts et des organisations autonomes décentralisées.

Yochai Benkler, *The Wealth of Networks*, 2006 — La production entre pairs, où la contribution libre, traçable et cumulable crée de la valeur sans contrat de travail.

Outils et projets cités

Coordinape — Outil de reconnaissance mutuelle des contributions dans des communautés décentralisées, sans chef ni salaire fixe.

Gitcoin — Plateforme de financement de projets open source où les contributions sont tracées et rémunérées proportionnellement.

Série documentaire

Travail, salaire et profit, Arte, 2017 — Six épisodes qui décortiquent le travail, le salaire et le profit à travers des cas concrets d'entreprises françaises.